



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maisons de retraite

Question écrite n° 100175

Texte de la question

M. Michel Ménard attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les difficultés rencontrées par certains retraités dépendants et leur famille pour assurer le paiement d'un hébergement en maison de retraite. En effet, dans un grand nombre de cas, la pension de retraite ne suffit pas, malgré les aides sociales obtenues auprès des collectivités locales, à combler le différentiel. De plus, d'autres charges viennent s'ajouter, telles que les prélèvements sociaux sur les revenus des retraités, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS). Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de permettre aux retraités dépendants de ne plus cumuler ces charges et donc de ne plus mettre en difficulté les familles concernées.

Données clés

Auteur : [M. Michel Ménard](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100175

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2011, page 1439

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)